

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 40, Numéro 6 > Septembre 2013 > www.droitdeparole.org

Une rentrée sociale attendue!

En cet automne électoral, Droit de parole continue son bilan politique des années Labeaume et dénonce la connivence entre l'administration municipale et les promoteurs qui continuent de construire à tout prix au détriment de l'intérêt citoyen et de la beauté du centre-ville.



Rentrée sociale

Moins d'austérité, plus de liberté !

Par **Nathalie Côté**

La rentrée sociale a déjà commencé avec la manifestation contre la loi homophobe adoptée par le gouvernement russe en juin dernier, loi interdisant les activités de «propagande» homosexuelle. À l'invitation de l'organisation de la Fête Arc-en-ciel, une centaine de personnes se sont réunies devant l'Hôtel de Ville de Québec le 28 août pour affirmer le rejet de cette loi fascisante; ils étaient un millier à Montréal pour dénoncer la loi russe discriminatoire que dénoncent aussi plusieurs organisations des droits humains partout dans le monde. Avec cette dérive russe, la communauté gaie, lesbienne, bisexuelle, transgenre et transsexuelle (GLBT) se politise plus que jamais. D'ailleurs, pendant les deux jours de la Fête Arc-en-ciel dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, la dimension communautaire était très présente. Ces événements ont été l'occasion pour la population de Québec de se solidariser avec les GLBT de Russie et d'ici.

Le courant avant le profit

En 2011, 50 000 ménages, oui, cinquante-mille ménages québécois, se sont fait

couper leur électricité pour non-paiement. Si le gouvernement va de l'avant avec une nouvelle hausse - c'est son plan dès janvier 2014 - la situation risque d'être encore pire. Ce sont les personnes vivant dans des logements mal isolés surtout qui seront touchées, mais un peu tout le monde souffrira de cette hausse des tarifs qui n'est ni plus ni moins qu'une nouvelle augmentation de taxe à peine déguisée. Tout le monde sera touché? Pas exactement. Cette augmentation viendra «creuser l'écart entre les riches et les pauvres» tel que le rappelle fort pertinemment la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

Pendant la campagne électorale, le Parti québécois avait promis de ne pas augmenter les tarifs d'hydroélectricité. Autre promesse non tenue. Ainsi, la hausse annoncée pourrait s'élever à 6%, à moins que la pression populaire soit assez forte pour faire reculer le gouvernement. C'est ce qu'espère la Coalition en faisant des tournées de formation sur l'histoire et la mission d'Hydro-Québec, pour nous aider à comprendre ce qu'est le bloc patrimonial et apporter des alternatives. Une formation a lieu à Québec le 12 septembre (voir notre

carnet mondain en page 8). Elle sera suivie d'une manifestation pour dire «non aux hausses!», et à toutes mesures d'austérité, le 28 septembre prochain à Montréal. Des transports gratuits partiront en matinée de Québec et de Charny. On peut réserver une place en contactant le RÉPAC 03-12 par courriel à repac@repac.org.

Pour la reconnaissance du communautaire

Le 24 octobre, ce sont les groupes communautaires du Québec qui se donnent rendez-vous devant le parlement, cette fois, pour revendiquer un financement adéquat. Sous le thème «Je soutiens le communautaire», les groupes continuent leur campagne. Les 3 000 organismes en santé et services sociaux demandent que leur financement annuel soit augmenté de 25 millions. En effet, dans une recherche récente, l'Institut de recherche en information socioéconomique (l'IRIS) déplore que l'État applique désormais la gestion de l'entreprise privée aux groupes communautaires: «La gestion entrepreneuriale ainsi que l'évolution vers un financement de ce type réduisent la capacité d'action des organismes communautaires, aug-

mentent leurs tâches administratives, notamment au niveau de la reddition de comptes, et même interfèrent dans les pratiques des organismes communautaires.» Minutera-t-on un jour les tâches des intervenants communautaires comme on tente de le faire actuellement avec les infirmières?

La rue et la campagne électorale

Espérons que les candidats et les candidates auront le courage de se prononcer sur la qualité de l'air, le verdissement du centre-ville, la qualité du transport, l'apaisement de la circulation, etc. Les comités de citoyens et de citoyennes seront présents pendant la campagne électorale pour revendiquer un aménagement urbain plus proche des besoins des résidents. Ils ne seront pas les seuls. Le collectif Subvertité, nouvellement formé de militants et de militantes de la gauche radicale de Québec tentera de mettre aussi son grain de sel sur la campagne électorale. Le collectif d'action et d'éducation populaire dénonce l'exploitation des individus et des écosystèmes et prône l'auto-gestion. Les candidats et les candidates n'ont qu'à bien se tenir! (à suivre...)



Le 28 août dernier, une centaine de personnes se sont rassemblées devant l'Hôtel de ville de Québec. À l'initiative de la Fête Arc-en-ciel, elles dénonçaient la loi homophobe russe.

PHOTO NICOLAS LEFEBVRE LEGAULT

ERRATUM Dans notre numéro de juin dernier, un reportage photographique sur l'École dans la rue du Répac a été attribué à Réal Ménard. Il s'agit plutôt du photographe Réal Michaud. Toutes nos excuses.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez Droit de parole
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Droit de parole bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
No 40012747

Tirage : 16 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs
Équipe du journal : Simon M. Leclerc, Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lessard, Guillaume Marchand, Gilles Simard, Linda Forgues

Coordination :
Nathalie Côté
Coopération spéciale :
Laurence Morin,
Michaël Lachance
Photos :
D-Max Samson,
Nicolas Lefebvre Legault
Design :
Martin Charest

Webmestre :
Michaël Lessard
Imprimeur :
Les travailleuses et
les travailleurs syndiqués de
Payette et Simms inc.

Tirage certifié AMECQ

Élections municipales à Québec

3 enjeux pour une campagne

Par Pierre Mouterde

Ça y est! La campagne municipale est sur le point d'être lancée officiellement! Alors que Régis Labeaume profite de toutes les tribunes pour occuper l'espace médiatique et conforter l'avance que lui donnent les sondages, le parti Démocratie Québec de David Lemelin et Anne Guérette a enfin complété son équipe et cherche maintenant à inverser la tendance. Mais, quand on regarde les choses depuis la perspective des intérêts du monde ordinaire, quels sont les véritables enjeux de cette campagne, les questions de fond qui la traversent?

Bien sûr, il y a quelques thèmes clefs dont tous les médias nous parlent et qui servent de boussole et de moyens de tester les candidats en lice. Quelle est, par exemple, leur position par rapport au projet de l'amphithéâtre? Ou alors, que comptent-ils faire avec l'agrandissement de l'hôpital de l'Hôtel Dieu, le projet routier de la Côte Gilmour, le rapport d'Amours concernant les retraites, le futur tramway? Ou encore, que pensent-ils de la fameuse question de la densification du tissu urbain?

Promesses pour demain ou leçons du passé?

Ce n'est cependant pas suffisant, car en ces temps de politique-spectacle, il faut toujours faire la différence entre les apparences et la réalité, l'esbroufe et les faits, les promesses pour demain et les froides leçons du passé. C'est ainsi qu'autour du projet de construction d'un immeuble de six étages sur « l'îlot Esso » au coin de l'avenue Cartier et du boulevard René-Lévesque, le maire Labeaume n'a pas hésité à prendre de court sa plus charismatique adversaire, Anne Guérette, en se déclarant tout à coup non seulement en faveur des 6 étages mais aussi d'un référendum d'initiative populaire (RIP).

Alors que, depuis l'affaire de l'îlot Irving, Labeaume a tout fait pour déconsidérer cette pratique citoyenne, notamment en privilégiant la voie des Projets prioritaires urbains (PPU), lui qui n'a cessé de maugréer contre tout élargissement de la démocratie citoyenne, en associant le principe même de RIP aux éternels « chialeux », le voilà qui se rallie soudain à cette idée! Plus suspect que cela tu meurs, à se demander si ce n'est pas par pur opportunisme électoral et pour tenter de court-circuiter Anne Guérette.

Ce qui devrait changer

Au-delà donc des shows de boucane du maire, au-delà aussi des imprécisions du programme de son adversaire le mieux placé, « Démocratie Québec », il reste à rappeler ce qui depuis au moins 2009, cause problème de manière récurrente à la ville de Québec et qui quand on le regarde depuis la perspective populaire, devrait changer au plus vite. À Droit de Parole, on cerne 3 enjeux majeurs à côté desquels aucun des candidats ne devrait passer : 1) un déficit démocratique important; 2) un parti-pris outrancier en faveur des promoteurs et du monde des affaires; 3) un préjugé défavorable envers les employés municipaux et leurs organisations collectives.

Et ce n'est que sur la base de solutions

courageuses apportées à ces 3 problèmes que les choses pourront vraiment changer à la ville de Québec.

3 enjeux de fond

1- Un déficit démocratique important. Et si l'on donnait un pouvoir décisionnel aux conseils de quartier, multipliait les initiatives de démocratie participative, associait plus étroitement les citoyens et citoyennes aux politiques de développement de la ville? Si l'on se refusait à brimer le droit de manifestation, à durcir les politiques répressives, notamment quant à ceux qui occuperaient des parcs après 11 heures du soir?

2- Un parti-pris outrancier en faveur des promoteurs et du milieu des affaires: Et si l'on introduisait systématiquement dans les décisions de la ville, les perspectives de sauvegarde du patrimoine et de protection de l'environnement, de même que les intérêts des groupes sociaux plus défavorisés, obligeant le monde des affaires à respecter le bien commun, à se plier aux intérêts du

développement de la communauté?

3- Un préjugé défavorable envers les employés municipaux et leurs syndicats. Et si l'on pensait que les employés de la ville sont

aussi des citoyens qui ont, comme quiconque, le droit de s'organiser collectivement et celui de disposer à la fin de leur vie d'une caisse de retraite digne de ce nom?

Le monde à l'envers

Le restaurant/bar le Cercle s'est taillé ces dernières années une bonne réputation dans le domaine des arts et de la culture, et particulièrement de la musique et de la culture alternative dont il semblait ainsi reconnaître les aspirations à la liberté et les volontés de transformation sociale et culturelle. Qu'il suffise de rappeler, parmi tant d'autres, les prestations du groupe Boucane, ou les rencontres organisées sous les auspices du théâtre de l'URD, ou encore des conférences comme celles prononcées par le psychanalyste du Gifric, Willy Appolon.

Frédéric Poitras, copropriétaire du Cercle a décidé de passer avec armes et bagages du côté de l'équipe Labeaume, une équipe qui ne se démarque pas par son côté iconoclaste, ni par ses volontés de transformation sociale. Il ne faut jamais en politique se fier aux apparences et le pseudo langage du « cœur » (dixit F. Poitras) du maire Labeaume n'est rien d'autre que de l'emballage séduisant permettant de mieux faire passer son évident penchant pour « l'establishment » politique et ses a priori économiques néolibéraux.



Entrée de l'Hôtel de ville de Québec.

Radio-poubelles : faire et défaire les élections

Au début des années 2000, Régis Labeaume fait des chroniques régulières à l'antenne de CHOI. Pendant les élections en 2007, le candidat à la mairie « obtient la faveur des animateurs du 93,3 et de CHOI près de 60 % du temps où il est question de lui ». Quant à Ann Bourget, du RMQ (Renouveau municipal de Québec), donnée gagnante au début de la campagne, elle subit plus de 80 % de commentaires défavorables. Labeaume est finalement élu avec 59 % des voix, alors qu'il n'obtenait que 5 % des intentions de vote au départ. Un animateur de CHOI, Dominic Maurais, prétend en 2011 que Régis Labeaume est « une création des radios de Québec ».

Les relations entre la radio-poubelles et le maire sont très proches, presque torrides. En 2009, Régis brandit une canette de Red Bull en plein conseil municipal, à l'invitation de l'animateur Sylvain Bouchard du 93,3.

Avril 2010, en pleine période de sondages BBM, le 93,3 lance la marche des Cols rouges. Plus de 10,000 personnes brandissent des balais pour symboliser le « ménage » devant être fait au gouvernement provincial. Ils dénoncent le budget de Raymond Bachand, ministre libéral. L'ADQ et le PQ envoient leurs laquais pour ramasser les miettes politiques de la marche. Un porte-parole évoque l'opportunité de faire

une grève générale pour faire plier le gouvernement.

Août 2012, la station 93,3 parraine Claude Roy, ex-adéquate, pour les élections. L'entreprise politico-publicitaire des Cols rouges vire au fiasco après que leur candidat vedette ait été trop sincère : la population n'a pu endosser les propos racistes prononcés par Roy en entrevue à CHOI.

L'expression « Col rouge » apparaît en 2008. L'animateur du 93,3, Sylvain Bouchard, songe d'abord à faire une contre-manifestation pour s'opposer aux revendications des employés de la Ville en négociation, les cols bleus. Il se contentera d'une pétition et 2000 si-

gnataires viendront montrer leur appui à Labeaume et à son attitude antisyndicale.

Québec : un microclimat propice à l'éclosion d'idées de droite?

En septembre 2012, le Parti libéral est fatigué après un printemps agité. La CAQ de François Legault a le vent dans les voiles. Son discours de droite plait à CHOI. Plusieurs anciens militants de l'ADQ travaillent à la station. Pendant la campagne électorale François Legault donne 3 entrevues à CHOI, plus que Charest et Marois réunis. La radio-poubelles offre un traitement biaisé : dans le mois précédent l'élection, 50 % des discussions politiques portent sur la CAQ. Finalement ce parti n'est pas élu, mais il domine dans les banlieues de Québec.

En février 2013, Éric Duhaime, animateur de CHOI Montréal et ex-conseiller politique de Mario Dumont, avoue sa déception envers la CAQ et change d'avis : désormais, le Parti conservateur du Québec aura sa faveur. Il est suivi par plusieurs autres, dont le directeur des programmes, Jean-Nicolas Gagné, ex-attaché de presse de l'ADQ. Le même mois, Adrien Pouliot, chef du PCQ, commence des chroniques à l'antenne de CHOI Montréal. Il intervient à toutes les deux semaines depuis ce temps.

En entrevue au *Prince Arthur Herald* en juillet 2013, Adrien Pouliot affirme cibler « les régions où nous avons une chance de remporter des sièges, c'est-à-dire dans la région de Québec et en Beauce. » La région de Québec ? Un microclimat y serait-il propice à l'éclosion d'idées de droite?

En mai 2013, les animateurs de CHOI utilisent une entrevue de Radio-Canada avec Gilles Lehoullier, candidat à la mairie de Lévis, où on peut l'entendre avouer son appréciation de l'émission de Bernatchez à Radio-Canada et ajouter : « Pour moi c'est l'émission la plus reposante le matin (...) on sent pas que c'est polluant ». L'extrait prouve, selon les animateurs de CHOI, en colère, que Lehoullier « méprise les gens de Lévis ». Ils affirment faire spinner l'extrait, dans l'objectif évident de nuire à son élection. « Prenez-le en note, Lehoullier vous regarde de haut. Si vous écoutez CHOI Radio X ce matin et que vous êtes à Lévis, vous avez le droit de vote » persifle Jérôme Landry.

Soulevons quelques questions. A quel point un média peut-il influencer l'issue d'une élection ? Qu'est-ce qui distinguent les radio-poubelles d'un organe de propagande ? Est-ce qu'on sentira à nouveau l'impact des radio-poubelles sur le résultat des élections municipales du 3 novembre prochain ?

Coalition Sortons les poubelles

RECYC-FRIGO
ENVIRONNEMENT

**Vous voulez vous débarrasser de votre vieux frigo énergivore ?
Pensez à RECYC-FRIGO.**

Votre vieux frigo* ou congélateur sera recyclé de manière sécuritaire et selon les normes en vigueur en matière de protection de l'environnement.

Pour un ramassage gratuit :
www.hydroquebec.com/recyc-frigo
ou 1 855 668-1247
Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

Appelez
RECYC-FRIGO
et recevez
30\$
par la poste.

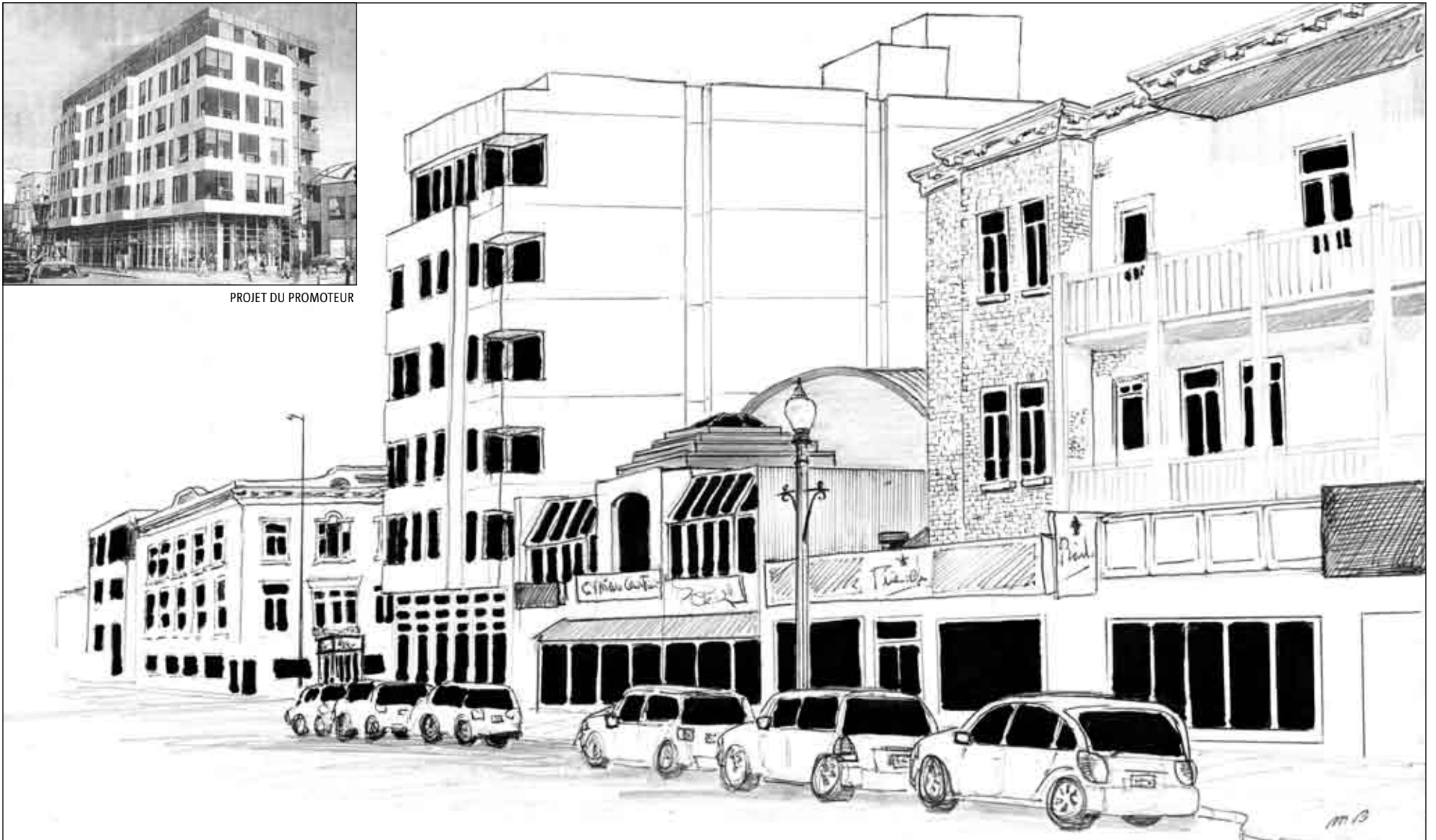
Hydro
Québec

Visitez notre
**nouveau
site web**
droitdeparole.org

Commentez et
partagez nos textes



PROJET DU PROMOTEUR



Le promoteur nous présente le beau côté de son projet (en mortaise), mais l'envers de la médaille, c'est le mur aveugle du côté sud qui donne contre le cinéma Cartier, tel qu'illustré.

ILLUSTRATION MARC BOUTIN

Le zonage coin Cartier et René-Levesque

Encore un promoteur qui veut contrevvenir aux règles

Par Marc Boutin

Fidèle à son habitude, le maire Labeaume se retrouve du côté du promoteur dans l'affaire du six étages de la rue Cartier. Un promoteur qui, comme pour les projets de l'Îlot Irving dans le faubourg Saint-Jean, et le quartier Ste-Maria-Goretti à Charlesbourg, a décidé de faire fi des règlements de zonage.

Il est difficile de croire que des spéculateurs immobiliers achètent des terrains, sans doute à gros prix, sans être au courant des règlements en cours et sans d'abord avoir reçu l'aval des élus de la ville - et en particulier, l'aval du maire - pour outrepasser les bornes en matière de zonage : « Allez-y les amis, le zonage, occupez-vous pas de ça, je m'en charge pi ça niaiera pas. »

Le maire est devenu un lobbyiste pour les promoteurs immobiliers

M. Labeaume joue à la vierge offensée face aux révélations de la commission Charbonneau et réclame le remboursement des firmes de génie-conseil de Québec dénoncées pour collusion. Mais ne pourrait-il pas commencer par se poser des questions sur son propre rôle dans ces rapports de force qui éclatent sans

arrêt depuis qu'il est au pouvoir, entre des citoyens qui veulent que le zonage de leur quartier soit respecté et des promoteurs qui défient les règles pour jouir des privilèges et des avantages du zonage à la pièce ?

Ce sont les citoyens et non les promoteurs qui mandatent un maire et qui assurent son salaire. Le zonage établit une série de règles et de normes pour protéger des valeurs collectives et un maire a dans son mandat de protéger ces valeurs.

Si un maire veut changer le zonage dans un secteur donné, il doit suivre une démarche collective : d'une part, le changement doit s'appliquer sur l'ensemble du secteur et non sur un lot ou quelques lots particuliers et, d'autre part, les résidents concernés doivent être informés et être partie prenante de la démarche tant consultative que décisionnelle.

M. Labeaume se sert de son rôle de maire pour agir comme un lobbyiste pour certains promoteurs et spéculateurs immobiliers. Le conflit d'intérêts est flagrant. Contrairement aux vrais lobbyistes, son salaire ne lui vient pas de ceux dont il défend les intérêts, intérêts privés il va sans dire, mais bien du public. On pourrait peut-être, comme il veut le faire avec les firmes d'ingénieurs, lui réclamer remboursement.

Le prétexte de la densification

Évidemment, Labeaume pourrait répondre qu'il défend l'intérêt public, qu'il cherche à densifier pour mieux garnir les caisses de la Ville afin qu'elle puisse, entre autres choses, offrir aux Nordiques un bel amphithéâtre, etc. C'est bien beau, mais un des problèmes, c'est que trop souvent les projets de densification du maire sont situés dans des quartiers déjà très denses et à l'équilibre fragile. C'était le cas en 2011 à l'Îlot Irving, et c'est aussi le cas en 2013 sur la rue Cartier.

Monter un édifice à six étages dans un quartier où l'immense majorité des constructions ne dépassent pas trois étages peut sembler banal mais ça ne l'est pas :

1- Le zonage à la pièce, lorsqu'il est accordé, crée un précédent dont l'effet sur un quartier résidentiel, par la spéculation et les hausses de loyer qui s'ensuivent, sera de changer sa nature. Si un promoteur a eu une exemption, par la suite les autres voudront le même traitement.

2- Une trop grande disparité entre les hauteurs provoque dans un quartier résidentiel tissé serré des couloirs de vent et des problèmes d'ensoleillement.

3- Lorsque les murs sont mitoyens, comme sur la rue Cartier, la fenestration des murs sur une ligne de lot partagée est

interdite. Par exemple, dans le projet de six étages du terrain Esso, deux des côtés de l'édifice (est et sud) n'ont pas de fenêtres (ce que le promoteur ne met pas en évidence dans ses esquisses). Ainsi, du côté sud, un mur aveugle va dépasser de quatre étages le cinéma voisin et ce mur sera visible de tout le secteur sud de la rue Cartier (voir le dessin).

4- Malgré des loyers plus chers, on assisterait à une baisse de qualité du stock domiciliaire dans un quartier où la plupart des logements sont transparents. À partir de quatre étages un ascenseur étant nécessaire, l'accès par un couloir à chaque étage fait en sorte que la plupart des nouveaux appartements seront fermés sur trois côtés.

Si le maire Labeaume veut densifier le quartier Montcalm, il a toute la latitude voulue dans les limites du zonage actuel, et ce, sans recourir à un référendum. D'ailleurs, le référendum est un outil qui n'appartient ni au maire, ni aux conseillers, mais bien aux citoyens. Si ceux-ci veulent recourir à cet outil pour faire valoir leur point de vue sur une demande de changement au zonage, il leur faut trouver 500 signatures et, une fois ces signatures obtenues, la Ville doit alors tenir le référendum ou retirer la demande de dérogation.

Nouvelle politique agricole au Québec Une souveraineté alimentaire pour qui?

Par Laurence Morin*

Les AmiEs de la Terre de Québec reconnaissent certaines intentions louables du gouvernement présentées dans la nouvelle politique agricole. Nous sommes maintenant impatients que nous soient révélés les plans d'actions qui en découleront véritablement et que soient établis des moyens concrets pour la pérennité de l'agriculture au Québec.

D'importantes lacunes sont présentes dans cette nouvelle politique. Nous considérons inapproprié de la qualifier de politique de souveraineté alimentaire. Cinq ans après la publication du rapport Pronovost, qui visait une réforme considérable de l'agriculture québécoise, la nouvelle politique agricole en ignore malheureusement la vaste majorité des recommandations.

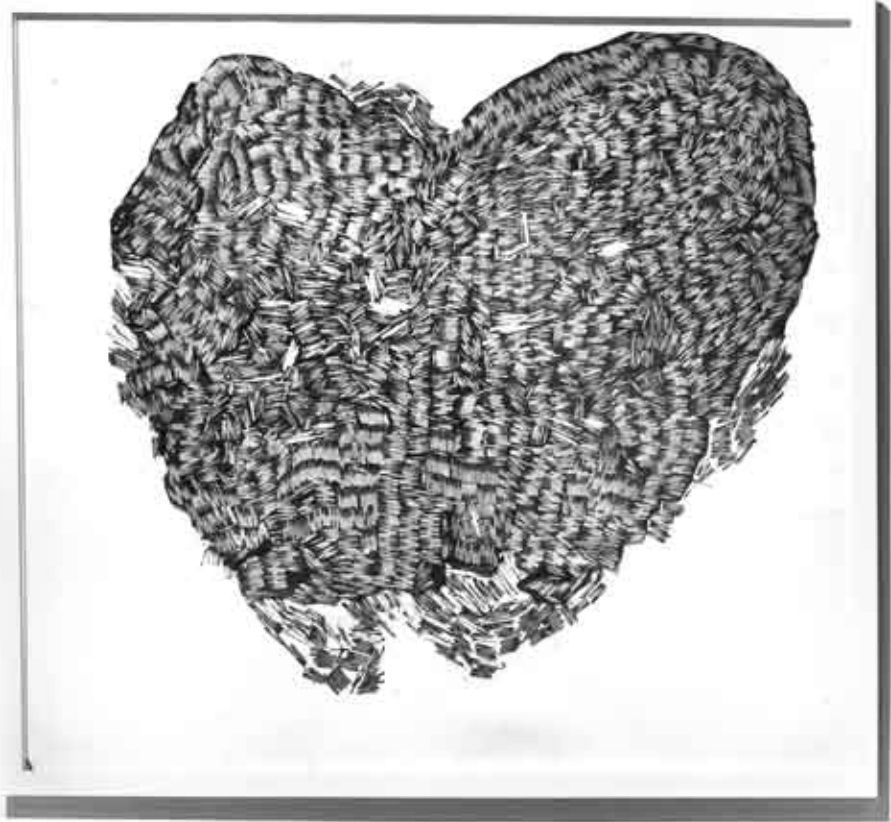
Nous nous devons de saluer les éléments suivants : l'orientation de la politique qui vise une réduction de l'utilisation des pesticides; l'intention du gouvernement d'intensifier la protection du territoire agricole en milieu urbain; son désir de mieux protéger les territoires agricoles face aux spéculateurs étrangers.

La nouvelle politique ne fait cependant pas état des mesures qui seront mises en place pour concrétiser ses dires. Tel que mentionné par Jean Pronovost lui-même, «les moyens ne sont pas là; ce que la politique ne dit pas, c'est ce qu'elle entend faire avec les éléments les plus structurants de notre système qui méritent d'être retouchés pour tenir compte de l'évolution¹». Des objectifs visant la souveraineté alimentaire sont présentés, oui. Mais comment les atteindre si, en amont, on ne change pas le fonctionnement d'accès à la terre, du financement, de la mise en marché, etc.?

Le volet développement durable de la nouvelle politique étant celui ayant reçu le moins d'attention médiatique, à quoi pouvons-nous nous attendre? Comment le gouvernement compte-t-il favoriser une agriculture viable? Fait alarmant, la nouvelle politique agricole ne présente aucune vision claire à cet égard. Cette politique ne mentionne aucunement les enjeux émergents qui sont liés à la conservation des écosystèmes. Le développement de l'agroécologie est, lui aussi, ignoré. Cette approche de l'agriculture est pourtant vivement à considérer. Elle a pour but de rendre faible ou nulle la dépendance, dans les systèmes agricoles, aux intrants énergétiques et chimiques dommageables à la fois pour l'environnement et l'humain ainsi que pour la santé économique à long terme de ces systèmes. Élément essentiel sur lequel la politique garde aussi le silence : la volonté d'un étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM).

En conclusion, si la nouvelle politique agricole souhaite se donner une image verte et exprime une volonté de souveraineté alimentaire, elle démontre aussi que le gouvernement n'est pas prêt à mettre en application ce changement de paradigme. Le manque de mesures concrètes et de vision quant à l'environnement et au développement durable sont perceptibles, ce dernier terme étant utilisé probablement parce qu'il est dans l'air du temps. Mais le chemin emprunté est celui du paradigme actuel, celui de l'agro-industrie dans lequel nous misons sur une approche déconnectée des cycles et des particularités des écosystèmes. Tout cela n'est pas viable pour les agricultrices et agriculteurs, pas plus que pour l'agriculture. Nous sommes loin de la souveraineté alimentaire. Il est criant le besoin d'un nouveau contrat social entre la société, son agriculture et la sphère marchande.

*membre du collectif de travail estival 2013 des AmiEs de la Terre de Québec et membre du conseil d'administration.



Le cœur, collage, allumettes sur papier, 2010.

OEUVRE JOSÉE LANDRY-SIROIS

Rentrée en arts visuels

Ça arrive près de vous

Par Michaël Lachance

Cet automne, dans le milieu de l'art de Québec, se rencontrent des artistes dans des expositions réparties un peu partout dans les galeries, centres d'arts et institutions de la Capitale. Proposons donc quelques incontournables pour cette rentrée on ne peut plus foisonnante. Notons que ces expositions sont toutes gratuites, à l'exception de celle du Musée.

La Galerie des arts visuels de l'Université Laval, située dans l'édifice de la Fabrique, propose du 12 septembre au 13 octobre, «Vecteurs et embranchements» du sculpteur Jacques Samson. Bien connu du milieu de l'art de Québec, cet artiste aux talents multiples vous convie à son vernissage, le jeudi 12 septembre à 17h. La Galerie Michel Guimont, sise dans le Vieux-Port de Québec, propose du 19 septembre au 20 octobre, l'exposition «New York» du peintre de Québec Paul Hunter. Un artiste au curriculum bien fourni, qui a passé les 30 dernières années à New York. Le vernissage a lieu le jeudi 19 septembre à 17h. Par ailleurs, La nuit des galeries, le 21 septembre, est un événement annuel dans le Vieux-Port et à la Place-Royale où les visiteurs sont invités à faire une promenade dans le Vieux-Québec en visitant les galeries d'art. Cette année, la présidence d'honneur a été confiée au maire de Québec, Régis LaBeaume. L'artiste Paul Hunter sera présent à la galerie Michel Guimont pour discuter de son travail. L'activité est entièrement gratuite et a pour objectif de faire découvrir aux gens de Québec les galeries du Vieux.

Le Lieu a 30 ans

Les membres du centre d'art autogéré ont soufflé ses 30 bougies récemment. Situé sur la rue Dupont, dans le quartier Saint-Roch, ils nous invitent à découvrir la nouvelle installation du collectif Cédula 40. Du 5 au 29 septembre, les membres originaires du Saguenay, présentent l'installation nommée «Château». Le Lieu invite tout un chacun à apprécier l'installation in situ du collectif, décrite ainsi: «L'œuvre s'amuse de certains opposés fondamentaux, d'une part le principe de solidité qui émane du mur, du château bâti pour la protection et s'élevant avec autorité et domination, et d'autre part, l'idée de la fragilité du sable, mouvant et volatile.» Un projet porteur de sens...

À la galerie Lacerte, la rentrée est prometteuse avec l'artiste juif né en Russie, Leopold Plotek. Comme l'a déjà écrit René Viau à propos de l'artiste: «peintre

«cultivé», Leopold Plotek prend comme point de départ un récit mythologique, une anecdote, un épisode tiré de ses lectures. Ou encore, il s'inspire de ce qu'il a vécu. Leopold Plotek est né à Moscou en 1948. Il est le fils d'un couple de diplomates polonais. En 1960, tout jeune, il a dû émigrer au Canada, où ses parents ont demandé le statut de réfugié politique. Ses œuvres portent la trace de ce poids de l'histoire.» Le vernissage a lieu le samedi 14 septembre dès 13h en présence de l'artiste.

À l'Œil de poisson

Au complexe Méduse, L'Œil de poisson nous propose deux excellentes expositions à ne pas manquer. Dans la grande galerie, l'artiste Paryse Martin présente, du 6 septembre au 6 octobre, «Histoires Lacrymogènes». De «nombreuses pièces sculpturales se dressent majestueusement dans un système ouvert, dont l'interprétation se veut polysémique. Ses «histoires lacrymogènes» font dialoguer des bêtes étranges mêlant les «bons» et les «méchants» de nos histoires d'enfant dont l'étrange beauté ne peut que réveiller l'imaginaire». Dans la petite galerie, du 6 septembre au 6 octobre, cette fois, c'est l'artiste Josée Landry Sirois qui propose «Débris d'impression». L'artiste «collectionne des traces du temps passé: papiers de bonbons, gommages mâchées, allumettes craquées, mèches de cheveux d'amis proches, etc. Ces accumulations de souvenirs deviennent parfois œuvres d'art, couplant sa pratique artistique à sa vie personnelle. La trace, le reliquat, le souvenir et la finitude sont des thèmes récurrents chez Josée Landry Sirois. Abordés de manière très personnelle, ces questionnements ont une résonance universelle.»

De Cézanne à Picasso à Québec

Le Musée d'art moderne de New York (MoMA) prête une partie importante de sa collection au Musée des beaux-arts de Québec. Du 11 octobre jusqu'au 16 février 2014, vous aurez la chance de côtoyer les plus grands noms de la peinture française, dont Degas, Toulouse-Lautrec et Matisse, pour ne nommer qu'eux. L'exposition La collection William S. Paley. Un gout pour l'art moderne, réunit plus de 62 tableaux, sculptures et œuvres graphiques dressant un superbe panorama de la peinture française impressionniste et postimpressionniste, de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Pour ceux qui n'ont pas tous les jours la chance de fréquenter les plus grands musées du monde, cette occasion est à saisir pour apprécier les grands noms de l'art, une expérience unique à Québec.

Une charte des valeurs québécoises Le piège

Par Pierre Mouterde

Une charte des valeurs québécoises : à première vue, l'idée pourrait avoir quelque chose de bon. Le Québec n'est-il pas une petite nation en mal d'affirmation, une société qui, isolée dans la grande mer anglophone nord-américaine, a toutes les peines du monde à sauvegarder sa langue, préserver son identité culturelle et renforcer ses propres pouvoirs politiques ? Alors, qu'un gouvernement décide de réaffirmer fièrement ce que le peuple du Québec aspire à être, et qu'il le fasse en mettant de l'avant les valeurs de laïcité et d'égalité hommes femmes, quoi apparemment de plus nécessaire ?

Sauf qu'en ce mois de septembre 2013 alors que le Parti québécois se trouve à la tête d'un gouvernement minoritaire, il ne s'agit en rien de cela. Tout d'abord parce que ni la laïcité, ni même l'égalité homme-femme ne sont vraiment en jeu dans ce projet. Si on se fie aux fuites dont s'est fait écho le Journal de Montréal, on sait en effet qu'il s'agirait essentiellement de bannir le port de signes religieux ostentatoires (croix, burqa, hidjab, kippa, etc.) chez tous les employés de l'État (dans la fonction publique, les tribunaux, les écoles, sauf les écoles privées!, les hôpitaux, les centres de la petite enfance) et ainsi, comme le dit Pauline Marois, de rappeler « à tous ceux et celles qui choisissent

de venir vivre au Québec qu'il s'agit là de principes parmi les plus précieux aux yeux des Québécois ».

Le crucifix toujours au parlement ?

Et rien d'autre ! parce qu'il ne semble pas même être question d'ôter le crucifix trônant au-dessus du siège du président de l'Assemblée nationale, et encore moins d'imaginer en finir avec les subventions que l'État québécois « laïc » continue à verser aux écoles privées confessionnelles. Il ne semble pas non plus qu'on envisage d'apporter aux immigrants fraîchement arrivés, et en particulier aux femmes immigrantes, un plus grand appui en terme de francisation ou d'accès au marché du travail; toutes choses qui permettraient une plus grande égalité entre hommes et femmes et qui appartiennent à cet ensemble de valeurs liées à la modernité que la charte serait supposée mettre de l'avant.

Stigmatiser les différences culturelles

Qu'en conclure alors ? Qu'il s'agit d'une opération publicitaire destinée à faire remonter la cote du gouvernement péquiste dans le sondage, en manipulant les frustrations et inquiétudes souterraines de tout un peuple. Non pas d'ailleurs - et c'est là sans doute le plus pathétique - pour mettre en place les ingrédients nécessaires à une accession politique à l'indépendance, mais pour au contraire, au nom d'une laïcité à géométrie variable, stigmatiser les différences culturelles en faisant naître un esprit de corps autour de la culture canadienne

française et en l'opposant à celles des immigrants, afin d'exacerber - de manière totalement inutile - la division entre Québécois de souche et nouveaux arrivants.

Le piège par excellence !

Labeaume n'est pas en reste...

Pas de doute, il a le mérite d'exprimer haut et fort ce que bien des gens ressentent tout bas. Il a encore quelques croutes à manger en termes de laïcité, lui qui confond hardiment l'utilisation politique des signes religieux et la protection du patrimoine culturel : « À la fête de Québec le 3 juillet, quand je suis dans le banc d'en avant à la cathédrale, pour moi c'est l'émotion, car je continue une tradition à la Ville de Québec. Peu importe notre niveau de foi, c'est une grande fierté et c'est le patrimoine de la ville ».

C'est sans doute ce qui lui permet par la suite d'endosser en termes de rapports au religieux, des interdictions à géométrie variable : d'un côté « on a un aumônier à la Ville et on va le garder ! » et de l'autre, comme « signe d'avilissement de la femme (...) un voile, c'est non ». En somme, une politique de 2 poids, 2 mesures !

Renauderie

Le centre d'achat

Par Renaud Pilote

Les jours semblent dorénavant comptés pour le centre d'achat. On y croise moins de monde qu'à l'euphorisante époque ayant suivi la chute du mur, alors que les joies du libre-marché étaient vécues dans un esprit de fête grégaire. Ne restent plus que des retraités tétant cafés-crème et muffins à la cafétéria, des jeunes filles textant au milieu de l'allée et des concierges blasés lavant des toilettes que plus personne ne souille. Plusieurs théories tentent d'expliquer cette lente agonie, à commencer par les habitudes accrues d'achat en ligne, pour finir par la déprime inévitablement éprouvée lors d'un séjour prolongé dans un environnement sans lumière naturelle. Quant à moi, la disparition des photomaton est la principale raison pour laquelle je n'y vais plus. Si on ne peut pas aller grimacer entre copains le temps de quatre clichés flous et mal cadrés, je me demande bien où sont les avantages à se rendre au centre d'achat.

Seul le boxing day offre désormais aux adeptes du centre d'achat une dose de nostalgie. Cette cohue chaotique faisant les manchettes jusqu'en Chine redonne espoir aux gérants d'étagères qui constatent que l'engouement pour leur pacotille n'est pas prêt de s'esouffler : « deux morts à l'ouverture des portes ! C'est bon pour les affaires ! ». Mais le 7 janvier a tôt fait de s'imposer, dévoilant de nouveau le regard absent des mannequins en plastique pétrifiés d'ennui. En moins de temps qu'il ne le faut pour dire « 50 % », il n'y a plus personne à l'horizon sur cette mer de liquidations (la pogniez-vous ?). Les commerces se surprennent même à envier le petit kiosque de Loto-Québec qui lui, récession ou non, roule à plein régime aux abords de la susnommée cafétéria. Et une pétition circule vers la mi-février pour que la musique de Noël™ y soit jouée à l'année...

Ainsi va la « vie » à l'intérieur de l'enceinte en briques beiges. Que restera-t-il de ce vestige du XXème siècle dans quinze, vingt ans ? L'aura-t-on démolie, l'aura-t-on fait sauter ? Où mèneront ses manèges, ses escaliers roulants ? Qu'advient-il des sous noirs dans ses fontaines, qu'advient-il de tous ces voeux ? Je ne suis pas devin, je ne peux vous le dire, mais j'anticipe le pire, car qui se soucie des sous noirs aujourd'hui ? Tenez, comme je me rendrai certainement encore une fois au centre d'achat (pour une raison qui saura m'étonner, j'en suis sûr), j'irai à la fontaine et j'y jeterai mon sou : « Ô petit ange qui pisse, fait en sorte que tout ce beau monde qui glande en ce moment dans le centre d'achat, que tous ces gens inoffensifs puissent trouver un autre endroit où aller lorsque cette kermesse absurde sera terminée, un endroit plat, avec de la musique, une chaufferette et où il pourront être tous ensemble. Enfin, un endroit où ils pourront se sentir un petit peu comme s'ils étaient au centre d'achat. » Tel sera mon souhait.

biblioterre

Les Amis de la Terre de Québec | www.atquebec.org

Regard sur la coopération internationale

Avec un sens hors pair du récit, Jacques Claessens, qui a parcouru l'Afrique pendant une trentaine d'années, relate les aventures entourant des missions d'évaluation qu'il a menées au Burkina Faso entre les années 1980 et 2010 pour le compte du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). De la gestion des troupeaux des Touaregs du Sahel à l'aménagement des forêts du Sud, en passant par l'exploitation d'une mine d'or par une compagnie canadienne se présentant comme « socialement responsable », le consultant en coopération internationale confronte une à une les prétentions de ces « développeurs ».

Bien souvent, il importe seulement que « l'argent circule », que les budgets alloués soient dépensés même si les projets « viennent de la Lune », alors que les agents envoyés sur place peinent à saisir une réalité qui les dépasse. Ses histoires, qui couvrent une période de 15 ans, sont celles des illusions et des hypocrisies que ces projets entretiennent, des bonnes ou mauvaises volontés qu'ils suscitent, des jeux de coulisses, des incompétences, du racisme ordinaire, des collusions, de la violence politicienne, mais aussi celles de l'exubérance d'un responsable de projet italien, de l'amour entre un jeune ingénieur et sa muse burkinabée, de la sagesse d'un chef de tribu touareg...

Jacques Claessens signe ici une chronique qui mêle habilement analyse du système de l'aide internationale et récit de vie des coopérateurs en Afrique. En refermant cet ouvrage, une question s'impose : le développement n'est-il qu'un miroir aux alouettes ?



Jacques Claessens

« Qui a dit que nous avons besoin de vous ? »

Récits de coopération internationale

Éditions Écosociété

Année: 2013

264 pages

Droit de parole Adhésion ou abonnement

Nom (personne responsable) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

LABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement postal individuel 15 \$

Abonnement de groupe (minimum de 5; livraison du journal au local de l'organisme) 75 \$

Abonnement institutionnel (par la poste) 10 \$

Adhésion individuelle 10 \$

Adhésion institutionnelle 25 \$

LES MEMBRES PROFITENT D'UN RABAIS AVEC LEUR ADHÉSION

Abonnement et adhésion (individus) 20 \$

Abonnement et adhésion institutionnel (organismes) 30 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole - 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
(418) 648-8043 | info@droiddeparole.org | www.droiddeparole.org

TOUS LES LUNDIS

La parole communautaire sur CKIA 88,3 FM

Axé principalement sur les organismes communautaires de Québec et le travail social en général. Au fil des émissions, nous vous présenterons une problématique et à l'aide de nos invités nous explorerons les difficultés et les solutions disponibles. Tous les lundis de 19h à 20h (de retour à l'horaire normal le 23 septembre, soit 18h).

10 SEPTEMBRE

Une nouvelle clinique communautaire verra le jour

Le Regroupement d'Aide aux Itinérantes et aux Itinérants de Québec (RAIIQ) vous invite à participer à une rencontre d'échanges et d'information sur la mise sur pied d'une clinique communautaire étudiante en santé. Cette clinique permettra à des personnes itinérantes et marginalisées d'avoir accès à des soins et des services de première ligne desquels elles sont exclues. Cette rencontre s'adresse à toute personne ayant vécu ou vivant en situation de marginalité ou d'itinérance et désirant intégrer un comité de mobilisation citoyenne. De 13h30 à 14h30 au 390 rue Arago Ouest, 3e étage.

12 SEPTEMBRE

Formation sur les hausses des tarifs d'hydro-électricité

Ensemble, nous tenterons de mieux comprendre le fonctionnement des tarifs d'Hydro-Québec, particulièrement ce qui concerne le bloc patrimonial, et l'impact des hausses de tarifs sur notre budget. Nous ferons un rappel historique de la nationalisation de l'électricité et de ses objectifs et donnerons un portrait critique de la rentabilité d'Hydro-Québec. Nous présenterons finalement les solutions fiscales de la Coalition. En gros : comment, pourquoi, que pouvons-nous faire? Inscription avant le 10 septembre à repac@repac.org ou au 418-523-4158. À 13h30 au Tam-Tam Café (421, boul. Langelier, coin Charest).

12 SEPTEMBRE

Soirée en mémoire du coup d'état au Chili

En solidarité avec nos frères et sœurs du Chili, le CAPMO organise, en collaboration avec le Conseil Central de Québec et la CASA latinoamericana, une soirée en mémoire des victimes du Coup d'État et de la dictature du Général Augusto Pinochet. À 19h à l'auditorium de l'ÉNAPP, 555, boul. Charest. Table ronde avec Victor Riaz, Emilia Castro et Pierre Mouterde. Entrée libre.

13 SEPTEMBRE

Les Vendredis de poésie du TAP

Ces rencontres en poésie sans cérémonie et en toute convivialité, sont animées de façon simple mais spontanée, parfois drolatique et souvent inattendue... Comme le veut la coutume, la scène libre suivra la première partie avec des poètes invités : Michel Château-neuf (Trois-Rivières), Marie-Pier Deschênes et Bertrand Tremblay. Nous accueillons un ou une poète d'une autre région chaque mois. Venez donner vie à la scène dans vos mots (en lecture, en interprétation ou en performance). Inscription à compter de 20h. 20h30, Au Tam Tam café, 421, boul. Langelier, à l'angle du boul. Charest est. Entrée libre, sortie gratuite, poésie vivante. Depuis 16 ans!

14 SEPTEMBRE

Visite guidée dans Saint-Roch

Après le lancement public du site web sur l'histoire du quartier Saint-Roch réalisé par François G. Couillard, le conseil de quartier invite la population à une visite guidée afin de découvrir l'histoire populaire du quartier. François G. Couillard présentera l'histoire de la vie ouvrière du quartier et de ses organisations, celle du comité des citoyens de l'Aire 10, l'histoire de l'ilot Fleurie, haut lieu de culture des années 1990. On y découvrira aussi l'histoire du quartier chinois, celle du quartier juif et même celle des émeutes de la conscription. Les rues et les bâtiments en gardent-ils encore les traces? Rendez-vous à 13h au parvis de l'église St-Roch.

14 SEPTEMBRE

Portes-ouvertes au Centre culture et environnement Frédéric-Back

Vous passez régulièrement cette grande bâtisse sur Salaberry à côté du CLSC de la Haute-ville, sans trop vraiment savoir ce qu'il s'y passe? Les organismes du Centre vous invitent à venir les découvrir à travers une multitude d'activités et d'animations : jeux, musique, théâtre, danse, etc. Le tout, dans une ambiance conviviale et familiale. Au programme des activités gratuites pour les grands et les petits : épluchette de blé d'inde, visite guidée loufoque jusque sur le toit, chasse au trésor à tous les étages, course de bacs de recyclage, distribution d'arbustes, atelier de dépannage vélo, atelier musical, improvisation en cavale, initiation au yoga...etc. ! De 11h à 15h au 870 avenue de Salaberry.

17 SEPTEMBRE

Nouvelle session du programme Étinc'elle du YWCA

Une nouvelle session du programme Étinc'elle démarre le 17 septembre prochain. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 16 septembre. Il reste encore quelques places. Ce programme de 6 semaines s'adresse aux femmes qui désirent se remettre en action (travail, études, bénévolat), briser l'isolement et améliorer leur estime et leur confiance en soi. Tous nos services sont gratuits. Pour info : Catherine Tousignant, chargée du projet Étinc'elle : 418 683-2155, poste 42. YWCA est situé au 855, avenue Holland.

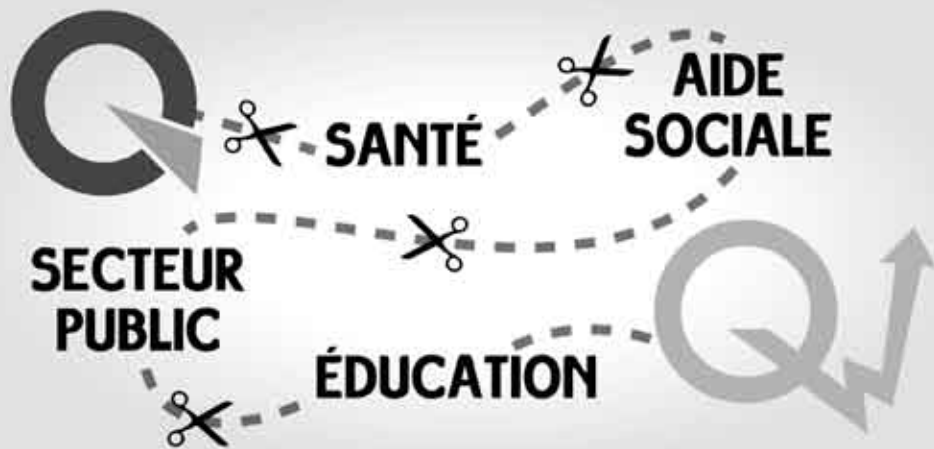
16 SEPTEMBRE

Discussion sur le yoga et la simplicité volontaire

Le yoga et la simplicité volontaire vont de pair, dit Lénora Michaud (notre personne ressource pour la discussion). Dans notre monde où le rythme de vie est infernal, le stress qui s'accumule avec les années finit par nous rendre malade, le yoga est un outil pour nous aider à retrouver une paix intérieure. Une invitation du Cercle de discussion du Groupe de simplicité volontaire de

BUDGET D'AUSTÉRITÉ?

C'EST TOUJOURS LES MÊMES QUI PAIENT!



MANIF

28 SEPT. 13:00

Square Philipps

McGill

Coalition opposée à la privatisation et à la tarification des services publics



nonAuxHausses.org



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223

Ligne sans frais 1-877-823-2067

Québec. À 19h15 au Centre Frédéric-Back : 870 Salaberry, à Québec

17 SEPTEMBRE

Cercle citoyen sur «Violence sexuelle, exploitation sexuelle, hypersexualisation...»

Ce Cercle citoyen est organisé par Québec solidaire et est ouvert à toutes. À 19h 435 du roi.

21 SEPTEMBRE

Non à la montée du militarisme

À l'occasion de la Journée internationale de la paix, participons à un rassemblement pour dénoncer la montée du militarisme au Canada. Rendez-vous au Square Dorchester, coin Peel et René Lévesque à 13h30.